



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 21 NOVEMBRE 2018

PRESENTS (15) : ALESSIO André, BANTIGNY Sylvie, BRETON Jacques, CONDAT Guillaume, CORN Jean-Claude, DAGAND Matthieu, FLEURET Alain, GABAUD Philippe, GIL Laurent, GOY Philippe, LAVOREL Dominique, MUZARD Jacques, NASRAOUI Isabelle, RASSAT Gilles, SANCTUS Pascal.

EXCUSES (4) : AT Michel, COMBES Claudette, DUCRUET Janine, GIL Baptiste.

ABSENTS (4) : FRESSONNET Maxime, JORDA Jean-Michel, PERFETTI Jean-Claude, VIVIER Patrice.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 9 OCTOBRE 2018

Aucune remarque n'étant formulée

le compte-rendu est adopté à l'unanimité des personnes présentes moins une abstention.

2. BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2018

Le trésorier au moyen de tableaux fait une présentation analytique du bilan financier de l'année 2018, actif, passif et compte de résultat.

3. BUDGETS PREVISIONNELS DES ACTIVITES ET SERVICES POUR L'ANNEE 2019

Le trésorier présente le tableau des budgets prévisionnels des activités et services pour l'année 2019. Ceux-ci sont pratiquement finalisés, quelques points restent encore à préciser, ils le sont en séance. Une discipline pourrait naître, le vol de parapente en randonnée (montée à pied, descente en parapente), elle serait animée par Bertrand Faraud et Romain Hobsterdre et ouverte aux seuls pratiquant ayant effectué le stage de formation de base de la FFVL (fédération française de vol libre). Dans un premier temps cette activité nécessiterait l'intervention d'un professionnel de l'activité, la formation de nos propres encadrants au brevet d'initiateur de la FFVL et l'achat de radios spécifiques. Tenant compte de ces différents éléments un budget prévisionnel est accordé à cette discipline.

Au regard des achats importants à effectuer pour le renouvellement du matériel mis à la location il est à envisager un prochain relèvement des tarifs de location.

Le comité valide les budgets prévisionnels des activités

Le bilan financier de l'année 2018 et les budgets prévisionnels des activités seront présentés pour adoption lors de l'assemblée générale du club le vendredi 30 novembre 2018.

4. CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DES VOIES D'ESCALADE DE LA FALAISE D'ABLON

La falaise d'Ablon est un site d'escalade d'importance primordiale pour notre club, elle est très appréciée par nos encadrants et adhérents. Elle a été équipée et entretenue durant de nombreuses années par le CAF d'Annecy. A la demande de la Mairie de Dingy-Saint-Clair, co-signataire d'une convention d'entretien du site par le CAF Annecy, en a souhaité une mise à jour.

La nouvelle convention sera passée directement entre notre fédération la FFCAM et la commune. Mais il convient pour valider le processus, que notre club après délibération approuve cette nouvelle convention, puisque c'est bien au club qu'en reviendra l'entretien des équipements du site.

Il est précisé que c'est le CAF d'Annecy qui financera les rééquipements nécessaires, que l'entretien sera, comme à présent, assuré par notre adhérent Robert Durieux, référent pour cette falaise et qu'en cas de défaillance ce sera l'équipe d'équipementiers du club qui prendra la relève.

Pour la pose des panneaux d'information liés à la sécurité il convient de se concerter avec la mairie.

La demande de nouvelle convention auprès de la FFCAM est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

5. DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT AU RESPONSABLE FORMATION

Rappel : Suite à la non-représentation à l'élection au Comité Directeur du club, lors de l'assemblée générale 2017 du vice-président à la formation et aux activités, la fonction avait été confiée à Laurent Gil. Déjà en charge du suivi des refuges il a estimé en cours d'année que la mission était trop lourde. Lors du Comité Directeur du 25 juin 2018 la fonction a donc été scindée en deux parties, la vice-présidence aux activités (pour laquelle Laurent Gil voulait bien encore assurer l'intérim jusqu'à la nouvelle AG) et la responsabilité des formations confiée au secrétaire général André Alessio. Le responsable aux formations a comme mission, entres autres, de participer avec les responsables d'activités à la détection et au suivi des futurs initiateurs du club, il doit aussi assurer en liaison avec les responsables d'activités, le secrétariat et le trésorier du club le remboursement des frais des formations diplômantes. Afin de faciliter sa connaissance des futurs initiateurs et leur suivi, il apparaît indispensable qu'il puisse les rencontrer et multiplier avec eux les occasions de dialoguer et de se concerter. C'est pourquoi il est proposé que le Président délègue sa signature au responsable formations dans le cadre des différentes demandes d'inscription aux stages de formation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Voir en pièce jointe le nouveau tableau de suivi des frais de formation des candidats au brevet d'initiateur.

Afin d'unifier et d'optimiser au maximum le domaine de la formation il est aussi proposé que le responsable aux formations puisse mettre en œuvre avec le secrétariat du club un suivi des membres, appartenant à notre club, des groupements GAF 74 (groupe départemental d'alpinisme féminin) et GFHM (groupe régional féminin de haute montagne) instaurés respectivement par le comité départemental et le comité régional FFCAM dans le cadre de la promotion du sport de haut niveau féminin. Les membres de ces deux regroupements pouvant accéder aux brevets d'initiateurs par un cursus simplifié, il serait intéressant de bénéficier de leurs compétences et qualifications. Un repérage des nouveaux adhérents, déjà brevetés, au club serait aussi une bonne démarche à instaurer mais comment les repérer ?

6. CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR

A l'heure actuelle 5 candidats au Comité Directeur se sont présentés pour 7 postes vacants au moment de l'AG: Romain Desbrest, Bertrand Faraut, Christine Houlot, Dominique Mesnage et Florent Pedrini.

7. DIVERS

. Remboursement des stages complémentaires carto-orientation GPS.

A l'occasion de la demande formulée par un initiateur une relecture est faite d'une décision prise par le Comité Directeur lors de sa séance du jeudi 7 novembre 2013 :

« Sont prises en charge par le club la formation FFCAM diplômante et la participation aux formations de pré-requis, les recyclages et les formations complémentaires »

Vue l'importance et la nécessité, au regard de la sécurité des pratiquants, d'une bonne connaissance de l'utilisation du GPS lors des sorties collectives

il est adopté à l'unanimité le principe du remboursement de cette formation complémentaires pour les initiateurs et instructeurs déjà brevetés.

. Projet de professionnalisation de la gestion des salles d'escalade de la ville d'Annecy.

Gilles Rassat responsable escalade présente un projet de professionnalisation de la gestion des 6 murs d'escalade des salles de la ville d'Annecy ayant pour objectif une redynamisation de l'escalade sur la commune.

Ce projet suppose la création d'une association (type loi 1901) chargée de gérer les participations financières et la sélection des professionnels. Chaque club paierait à l'association une contribution en fonction de ses créneaux horaires.

Le projet est porté par l'ensemble des clubs d'escalade d'Annecy. Il doit être proposé à la mairie le 12/12/2018. S'en exclure serait s'exclure de la possibilité de grimper...

Le comité directeur prendra sa décision après avoir pris connaissance de la position de la ville d'Annecy et après une étude complémentaire.

. Réouverture du site d'escalade du Biclope à Veyrier.

Pascal Sanctus responsable équipement de sites nous informe d'une demande de soutien formulée par le Bureau des Guides d'Annecy qui sollicite la commune de Veyrier afin d'obtenir la réouverture du site de terrain d'aventure du Biclope fermé à la suite d'éboulements en 2007.

Au regard des interventions déjà menées dans le passé par notre club auprès de la mairie il est préconisé de laisser faire les guides, restant pour l'instant en retrait.

8. Prochain comité.

Suite à l'AG du club du vendredi 30 novembre 2018 le nouveau Comité Directeur se réunira le mercredi 5 décembre 2018 à 19 h pour élire le prochain bureau du club et établir les nouvelles responsabilités.

André ALESSIO
Secrétaire Général

Alain FLEURET
Président